

n'était pas encore en usage, mais, tant bien que mal, la chose existait. Le bon chanoine s'en alla à la célèbre église de *Notre-Dame-della-Consolata*, et exposa son cas, à la Sainte Vierge. L'église était alors à l'extrémité de la ville et entourée au sud de grands terrains vagues d'où, ça et là, émergeaient quelques pauvres habitations de campagne. Le bon chanoine se dit que pour faire grand il fallait de l'espace et il résolut de s'abriter auprès de *Notre-Dame-della-Consolata*. Sa décision prise, il fit chercher les propriétaires de ces terrains, leur en proposa l'achat, accepta les prix qu'ils demandèrent, et devint propriétaire. Vite, il fit transporter là ses chers malades, les installa tant bien que mal dans les quelques mesures qui existaient, fit faire quelques réparations et agrandissements, construisit d'autres habitations, et l'hospice se trouva plus florissant qu'il ne l'avait jamais été ! La municipalité, au lieu d'étouffer l'oeuvre naissante, ne lui avait que donné l'occasion de s'installer à sa vraie place. La petite maison de la Providence était fondée.

Ce n'était pas tout d'acheter, il fallait payer. Le chanoine se rendit chez le notaire pour signer les actes de vente et, au moment où il allait franchir le seuil de la porte, un pauvre lui demanda l'aumône. Le chanoine chercha machinalement dans sa poche et en tira à son étonnement une monnaie d'argent d'*una lira*, un franc. Et la donna au pauvre en disant : " Ce n'est pas assez pour les frais d'actes et c'est trop pour ma confiance à la Providence. " Ceci fait, il entra et signa d'une main ferme les divers actes relatifs à cet achat. Le notaire lui donna un délai pour solder les frais d'actes et d'enregistrement. Les vendeurs firent de même. La Providence veillait. Quelques mois plus tard, le chanoine payait son notaire et ses acheteurs, et il avait encore assez d'argent pour commencer les travaux.

C'est alors qu'il imagina un plan d'ensemble, qui était une